



Franche-Comté
Conseil régional

Le Président

Besançon, le 03 SEP. 2007

ARRIVE LE

06 SEP. 2007

DRE/SMO

Monsieur Jacques Barthélémy
Préfet de Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
8 bis rue Charles Nodier
25035 Besançon Cedex

**COPIE**
POUR INFORMATION

Monsieur le Préfet,

Comme vous l'indiquez dans votre courrier du 10 août dernier, la concertation publique ouverte dans le cadre du projet d'autoroute concédée entre Langres et Vesoul représente l'occasion pour les acteurs publics locaux de s'exprimer à ce sujet.

Depuis de nombreuses années, la Région Franche-Comté est partenaire de l'Etat dans le projet d'aménagement de l'itinéraire de la RN19 entre Langres et Delle. En effet, l'accessibilité des territoires haut-saônois par une route express est une condition nécessaire à leur développement économique et touristique. D'autre part, les conditions de circulation actuelles et en particulier les traversées de zones urbanisées par des poids lourds posent un grave problème de sécurité publique pour les habitants des bourgs concernés.

Bien entendu, la Région soutient le transport de marchandises par des modes alternatifs à la route et la ligne Paris-Bâle représente, à cet égard, un enjeu majeur. Néanmoins, le transport ferroviaire n'apporte qu'une réponse partielle aux contraintes des délais d'acheminements imposés par nos modes de production et de consommations actuels. Il est donc bien nécessaire, pour la Région, de soutenir et de participer au financement de l'aménagement de la RN19.

En 2000, la Région a signé au côté des autres collectivités locales et de l'Etat une convention de financement pour mettre en œuvre un projet de route express entre Langres et Delle dont les premières opérations concernaient la partie entre Vesoul et Delle. Puis en 2006, un avenant a permis d'actualiser les volumes financiers permettant d'envisager la mise en service prochaine de la section Lure ouest - Delle. Cette section, dont le coût de réalisation s'élève à 275 M€, est financée à hauteur de 30 millions d'euros par la Région.

./..

